



V.B infes MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 88 > Juillet/Août/2020



**GRAND
FORMAT**

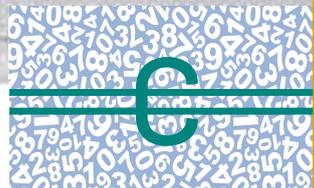
Votre nouveau Conseil municipal Equipe, fonctions Conseil Communautaire

© Shutterstock



4
7
ACTU

Covid-19
Villard-Bonnot
à l'heure du confinement



14
V•B et VOUS

Finances
Présentation
du budget 2020



16
V•B et VOUS

Carnaval 2020
Retour en images
sur une fête d'avant Covid

10
13

RÉTRO AVANT COVID

6 février

Le sou des écoles



4 675 € pour les écoles grâce au sou des écoles

Le 6 février, l'association des parents d'élèves a organisé sa cérémonie annuelle de remise des dotations aux écoles. La somme de 4 675 € au total a été récoltée ! Cela correspond à 275 € pour chacune des 17 classes que le Sou des écoles représente : 3 à l'école maternelle République de Lancey, 3 à l'école maternelle Pasteur et 11 à l'école élémentaire Jules-Ferry de Villard-Bonnot. ●

19 février

Maisons fleuries



La créativité récompensée avant le confinement

Un mois avant que le pays ne soit confiné, la Municipalité récompensait la créativité et l'originalité des participants de l'édition 2019 du concours des Maisons fleuries et illuminées de la Ville. Un grand bravo à tous ! ●



**Un printemps des arts annulé
32 artistes malgré tout salués**

Quelques jours à peine avant le confinement, les 32 artistes 2020 de Printemps des Arts se préparaient à exposer à l'Espace Aragon. Par la force des choses, l'exposition « Prenons de la hauteur, visons les sommets » fut annulée. Coup dur pour les organisateurs et participants.

12 mars

Printemps des Arts



Les artistes peintres

En effet, seuls les peintres ont pu présenter leurs compositions au jury le 12 mars dernier. Nous souhaitons ici remercier chaleureusement tous les artistes aux œuvres prometteuses, et tous les membres du jury pour leur créativité, leur participation et leur compréhension. Un projet est en cours de réflexion pour permettre d'aller au bout de cet événement... en 2021. ●



Le jury



**Chères Villardiennes,
Chers Villardiens,**

C'est avec beaucoup d'honneur et d'émotion que je m'adresse aujourd'hui à vous en ma qualité de nouveau maire de Villard-Bonnot.

Simplement, un grand Merci d'avoir accordé à la liste que j'ai menée votre confiance pour gérer les affaires communales. Grâce à vous, le conseil municipal du 4 juillet m'a élu Maire dans sa grande majorité à 25 voix sur les 29 possibles, 1 membre de la minorité ayant soutenu ma candidature.

Mes premières pensées vont à M. Daniel Chavand et tous les membres élus du précédent mandat qui ont fait le choix de s'arrêter aujourd'hui, après tant d'investissement et d'années passées au service de notre chère ville.

Aussi, la nouvelle équipe se joint à moi pour les remercier sincèrement et leur témoigner un hommage appuyé pour tout le travail réalisé, tout particulièrement à Daniel Chavand pour son engagement sans faille durant ces 25 dernières années. Grâce à eux, le bilan des réalisations constitue les fondations solides de l'édifice communal.

Ce bilan autorise la poursuite et le développement des nombreux projets en adéquation avec les nouveaux besoins exprimés par les habitants de notre ville.

Merci également aux nombreuses personnes bénévoles, aux agents de la commune qui ont permis l'organisation et la tenue des bureaux de vote du 28 juin pour le second tour des élections municipales. Et ce, malgré les contraintes du protocole sanitaire en vigueur.

Je voudrais adresser aussi mes vifs remerciements aux électeurs, qui malgré ce contexte inédit de crise sanitaire, se sont déplacés pour accomplir leur devoir de citoyens.

Vous avez fait le choix d'une équipe renouvelée et expérimentée, en ordre de marche pour la mise en œuvre de votre et notre programme, dès le lendemain de l'élection. Nous vous remercions de nouveau de votre confiance et saurons en être dignes.

Enfin, ne pouvant que constater et regretter comme vous, le fort taux d'abstention, observé à l'échelle nationale et amplifié par ce contexte particulier, j'aimerais pouvoir vous exprimer l'importance de cet acte citoyen démocratique qui nous est offert et surtout cette chance que nous avons.

Mon bureau de maire sera toujours ouvert à toutes les Villardiennes et tous les Villardiens sans exception. Vous pourrez me rencontrer à de multiples occasions et je me ferai la joie de partager ce moment avec vous.

Aussi, soyez assurés que mon équipe et moi-même n'aurons de cesse de servir l'intérêt général pour tous, sans distinction. J'y veillerai particulièrement dans les choix que nous mettrons en œuvre.

Avec mes profonds respects, un grand merci à vous !

Patrick Beau
Maire de Villard-Bonnot



ACTUALITÉS 4-9

Villard-Bonnot à l'heure du confinement
Scolaire : des calculettes pour les CM2
Associations : Accords et Football-Club
Hommage à André Paret
Environnement : moustiques et ambroisie
Interco : Spécial Covid-19

GRAND FORMAT 10-13

Le nouveau Conseil municipal
Résultats des élections municipales
Présentation du nouveau Conseil municipal
Brèves et explications
Elus communautaires...

V.B et VOUS 14-16

Finances : budget 2020
Évènement : rétro sur le carnaval

LIBRE EXPRESSION 17

EN PRATIQUE 18

Avis aux lecteurs attentifs et autres collectionneurs

La crise sanitaire nous a contraints à annuler la publication du V.B-Infos de mars/avril. Alors ne cherchez pas, il n'y a pas eu de n°87. Nous nous en excusons et vous remercions pour votre compréhension.

3 700 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4
Dépôt légal juillet 2020




Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V.B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

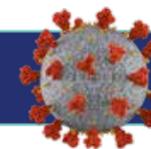
Directeur de la publication : Patrick Beau
Rédaction : Patrick Beau, Service communication

Photos : © images-et-reves.fr / Service communication / J.-P. Filippi, Dauphiné Libéré / Le Grésivaudan / Th. CLET / Shutterstock /

Comité de lecture : C. Monteil, F. Dufort, L. Rolland, Service communication
Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton

Réalisation : CHAPO.COM - Seyssinet-Pariset • **Impression :** COULAND - Fontaine
Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com





[Covid-19]

S'organiser pour garantir la continuité de service

Le 12 mars, le Président de la République prend la parole et annonce les premières mesures sur le point d'être mises en œuvre sur le territoire français. La Covid-19 s'invite alors dans le quotidien de tous pour le changer radicalement... et sur plusieurs longs mois. Durant cette période inédite, la commune de Villard-Bonnot a mobilisé tous les moyens en sa possession afin de garantir à tous la continuité de service.



LES SERVICES MUNICIPAUX S'ORGANISENT

Dès les premiers jours de la crise sanitaire, Villard-Bonnot s'organise. L'objectif est alors de maintenir l'activité des services essentiels, en limitant le plus possible les risques pour la sécurité de tous. Lorsque l'état d'urgence est déclaré, le nombre d'agents sur le terrain est limité au maximum et le télétravail est privilégié. L'accueil téléphonique est alors centralisé à l'état-civil où l'équipe se relaie chaque jour. La police municipale continue les patrouilles et l'organisation des marchés hebdomadaires. Les interventions du centre technique municipal relatives à l'entretien et le nettoyage des bâtiments, de l'équipement et des espaces publics ont été limités au strict nécessaire ou parce qu'en lien avec la sécurité. La communication est devenue exclusivement numérique. Les services scolaire et périscolaire se sont tenus prêts pour permettre l'accueil des enfants prioritaires. Le CCAS a été fortement mobilisé. Enfin, les services municipaux ont poursuivi la gestion des dossiers en cours. ●



AU CCAS, LES ACTIONS SE MULTIPLIENT POUR VENIR EN AIDE AUX PUBLICS FRAGILISÉS

Le CCAS de la Ville, en première ligne, donne très vite le ton : si le traditionnel repas des anciens est reporté et la navette des courses annulée (raison sanitaire), toute l'attention se porte sur les publics en difficultés, fragilisés et/ou isolés. Focus sur les actions phares mises en place durant la période.

Le portage de repas à domicile : les équipes sur le terrain auprès des aînés

A l'heure où l'isolement pouvait être encore plus pesant pour certains, le portage de repas à domicile s'avérait être une bulle d'air. Maintenu d'une part, le service a été également étendu à tous ceux que l'exposition à la COVID 19 rendait fragile. **Le CCAS a ainsi enregistré une légère hausse des inscriptions, faisant passer le nombre de bénéficiaires de 55 avant le confinement, à 64 depuis.** Tous les jours, les équipes — formées par Jessica, Vanessa, Inès, Élodie et Manuela — se sont relayées et ont donc assuré leur mission auprès des Villardiens et Villardiennes fragilisés. Plus qu'un travail, un vrai sens du service public : « *Nous sommes heureuses de poursuivre notre mission. Il était inconcevable pour nous de laisser nos seniors pendant le confinement* », confient Jessica et Élodie pour l'équipe. Des repas et quelques minutes durant lesquelles on échange, on prend des nouvelles, on vérifie que tout va bien. **Merci à elles !**

Venir en aide : un service de courses personnalisées à domicile

Début avril, deux nouvelles actions sont proposées : la livraison de courses personnalisées à domicile et l'achat de provisions auprès des commerces de proximité de la ville. Pilotés par le CCAS, ces dispositifs sont accessibles sur inscription et à destination des personnes isolées, fragiles et/ou handicapées. Dans le premier cas, la personne communique ses coordonnées et sa liste de courses. La Municipalité se charge alors d'effectuer les achats et de les livrer aux destinataires. Seul le montant de la note reste à la charge de l'habitant. Le déplacement et le service sont gratuits. En ce qui concerne les commerces locaux, le service fonctionne sur le même principe. Il cible exclusivement les boulangeries, boucheries et tabac presse (magazines, journaux uniquement) de la ville.

Garder le lien... les appels aux Villardiens

Rapidement l'équipe du CCAS et plusieurs élus se relaient et contactent un à un les habitants inscrits dans le fichier des personnes fragilisées. L'objectif ? Garder le lien, discuter, s'assurer que tout va bien et proposer de l'aide si besoin est. Ainsi, en quelques semaines, pas moins de 580 personnes ont été contactées. ●



Lorsque l'État interdit la tenue des marchés locaux, le 23 mars. La Commune sollicite auprès de la Préfecture de l'Isère une dérogation afin de maintenir les marchés de Brignoud et de Lancey, durant toute la période de confinement. Ainsi, la population a pu s'approvisionner les samedis matin et mardis matin, place du Marché à Lancey et place du 24 août à Brignoud. Des marchés ouverts mais avec un protocole strict, puisqu'ils étaient limités à 5 marchands (alimentaire uniquement) avec une distance minimum de 5 mètres entre leurs étals, une fréquentation réduite à 50 clients en même temps, la mise en pratique des gestes barrières, le respect des mesures d'hygiène et de distanciation sociale. Un grand merci aux primeurs, fromagers, maraîchers, laitiers et vendeurs de volailles d'avoir répondu présents pour les Villardiens ! ●



PERMETTRE L'ACCUEIL D'URGENCE DES ENFANTS

Afin de soutenir le personnel soignant établi sur la commune, un système de garderie est proposé pour les enfants prioritaires. Jusqu'aux vacances de Pâques, deux écoles sur les cinq sont alors réquisitionnées : la maternelle Pasteur (Villard-Bonnot Centre) et l'élémentaire Libération (Brignoud). Le service de garderie accueille les enfants le matin, le midi (repas froid apporté par les parents) et le soir, en fonction des besoins. L'encadrement de la dizaine d'enfants est effectué par les agents du secteur périscolaire villardien. Le Centre Socioculturel prend quant à lui le relais lors des vacances de printemps et les week-ends. La structure intercommunale dispose d'une capacité d'accueil de 15 enfants (5 places pour les 3-6 ans ; 10 places pour les 7-12 ans) encadrés par 2 animateurs par groupe. A Villard-Bonnot, l'enseignement a repris le 2 juin. Aussi, sur la période du 11 mai au 2 juin, le dispositif de garderie prioritaire a perduré et s'est même étoffé. L'établissement Libération a accueilli 17 élèves en moyenne par jour (12 enfants à midi et 3 en garderie). Côté maternelle, les effectifs atteignent rapidement les 20 enfants en moyenne par jour, nécessitant l'ouverture de l'école Victor-Hugo (9 à midi et 5 en garderie) le 18 mai, en plus de l'école Pasteur. Sur toute la période 18 agents se relaient (8 en élémentaire, 10 en maternelle) pour assurer le service. La réouverture des écoles se fait progressivement à partir du 12 juin et, dès le 15 juin les garderies rouvrent à l'ensemble des élèves. Photo page suivante. ●

Retour à l'école, le 22 juin

République	67/72 élèves présents	93 %
Pasteur	97/114 élèves présents	85 %
Victor-Hugo	79/89 élèves présents	87 %
Libération	188/207 élèves présents	91 %
Jules-Ferry	247/283 élèves présents	87 %



DES MASQUES POUR TOUS LES VILLARDIENS

Au fur et à mesure que la crise sanitaire se prolonge, le port du masque s'impose comme l'une des protections nécessaires face à la COVID 19. Le 23 avril, Villard-Bonnot répond favorablement à la demande groupée de commande de masques, organisée par la Communauté de communes Le Grésivaudan. Ce sont 7 100 masques, lavables 5 fois et répondant à la norme AFNOR qui sont réservés pour les Villardiens. La distribution se fera en deux phases : le 19 mai, pour les habitants de 60 ans et plus, puis les 29 et 30 mai, dans les salles Désiré-Granet, Gérard-Philippe, l'école République et le gymnase Jean-Jaurès.



A cette commande s'ajoutent enfin les 7 100 autres masques en tissu, lavables 50 fois, de norme AFNOR, offerts par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour ceux qui n'ont pas pu venir retirer leurs masques lors des permanences, le CCAS s'est chargé de faire le relais sur rendez-vous. ●



EN TEMPS DE CRISE... RESTER INFORMÉ !

Face à une crise de cette ampleur, garder le lien avec la population est primordial : s'informer devient nécessaire. Aussi, tous les supports de communication sont mis à contribution avant même le confinement. Les consignes sanitaires et les gestes barrières, entre autres, sont affichés sur les panneaux lumineux, les vitrines d'information, le site internet et l'application mobile « Villard-Bonnot ». Dès le 13 mars, la Commune met en ligne un fil d'actus spécial, appelé « COVID 19 : le point sur la situation ». Il est alors disponible sur le site internet et sur l'application mobile « Villard-Bonnot ». Lorsque le confinement est acté, le 17 mars, la communication devient 100 % numérique. La page est alors actualisée plusieurs fois par jour et tous les jours, jusqu'à la fin juin. Toutes les informations en lien avec la COVID 19 sont publiées : les décisions et les actes Villardiennes, celles des associations, les infos de la Communauté de communes sont relayées, tout comme celles du Département, de la Région et évidemment celles du Gouvernement. Une vidéothèque est également créée pour centraliser les messages d'information du Ministère de la Santé. Utile aux Villardiens, le Point Info devient aussi une ressource pour Jean-Paul Filippi, correspondant local pour le Dauphiné Libéré. Ainsi, la diffusion de l'information trouve ici un support autre que numérique. ●



BON plan

Mangez local La plateforme info utile !

Afin de proposer des solutions aux consommateurs, les producteurs locaux, magasins de producteurs et marchés se sont eux aussi mobilisés sur le territoire du Grésivaudan. Ainsi est née, avec le concours de la Communauté de communes, la plateforme numérique « Manger local ».

📄 <https://www.le-gresivaudan.fr>
Onglet [100% pratique]
Rubrique [Manger local]

FOCUS

L'appli indispensable !

Au cœur de cette situation inédite, l'appli mobile « Villard-Bonnot » a tenu toutes ses promesses. Lorsque la Commune propose cet outil novateur à ses habitants gratuitement, elle est la première ville du Grésivaudan ! L'info en temps réel... et qui vient à vous ! Avec en moyenne 2 notifications par jour pour alerter des dernières actualités publiées dans le « Point info », vous avez été nombreux à vous procurer l'appli, pendant la période de confinement. Dès le 20 mars, le **cap des 1 000 téléchargements est passé !** (1158 à la début juillet). Merci à tous les Villardiens ! ●

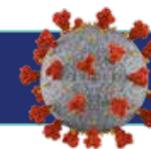
Les masques en chiffres



Un masque par habitant
2 746 distribués le 19 mai
4 354 distribués les 29 et 30 mai

La Région

Auvergne-Rhône-Alpes
Un masque par habitant
7 100 distribués les 29 et 30 mai



[MERCRI à...]

En première ligne et solidaire



[MERCRI à...]

TOUT LE PERSONNEL SOIGNANT

Ils sont infirmiers, infirmières, médecins généralistes, pharmaciens, pharmaciennes, professionnels de la santé... Face à cette épidémie, ces femmes et ces hommes ont continué à travailler, se mobilisant chaque jour un peu plus pour être présents auprès des habitants. Il semblait normal de leur consacrer quelques lignes pour tout simplement les remercier pour leur dévouement!

Un grand merci aux deux pharmacies de la Ville: la pharmacie de Brignoud et la Pharmacie de l'Orchidée à Lancey! Les équipes de Florence et de Julie ont été particulièrement actives et ingénieuses: fabrication de gel hydroalcoolique, relais pour masques en tissu, livraison à domicile ou mise en place d'un drive pour les médicaments, attestations en libre-service, visières en PVC... Une écoute, des conseils et un service de qualité appréciés par toute la clientèle. ●

La Commune tient également à remercier chaleureusement l'équipe de la pharmacie de Brignoud pour les 16 litres de gel hydroalcoolique et les 500 masques en tissu, généreusement offerts aux agents assurant leurs missions sur le terrain pendant la crise.



Pharmacie de Brignoud © Dauphiné Libéré



[MERCRI à...]

TOUS LES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Contraint à rester chez soi et à limiter les déplacements, le confinement a mis en évidence l'avantage certain d'avoir des commerces de proximité dans la Commune. A Villard-Bonnot, boulangeries, boucheries, épicerie, buralistes, producteurs et maraîchers locaux, fromagers, boutiques de prêt-à-porter et restaurateurs ont tenu bon. Bon nombre de Villardiens ont (re) découvert le plaisir de consommer localement. **Un grand merci donc à tous ces commerçants pour leur engagement au service de la communauté!** Ils ont été nombreux à proposer des services spéciaux durant cette période délicate: commande en ligne ou par téléphone, livraison à domicile, réservation de produits, confection de masque en tissu sur commande, vente de petits plats à emporter... Des initiatives et une solidarité fortement appréciées. ●



[MERCRI à...]

TOUS LES VILLARDIENS ENGAGÉS SOLIDAIRES ET BIENVEILLANTS

Tous mobilisés... les Villardiens et Villardiennes aussi! Une attestation ou des devoirs à imprimer, des courses de première nécessité, des masques maisons, des petites discussions d'un balcon à un autre, d'un terrain à un autre... pour son voisin qui travaillait, pour sa voisine sans imprimante, pour une personne isolée, pour ses proches ou bien pour les habitants de son quartier qui n'ont pas le savoir-faire d'une couturière chevronnée... **Beaucoup d'habitants se sont mobilisés, de bien des façons, au quotidien pendant le confinement.** Les services municipaux ont également reçu plusieurs mails de soutien. La solidarité peut prendre bien des formes! **Aussi, nous souhaitons remercier chacun de ses héros de l'ombre pour leur bienveillance!** ●



[MERCRI à...]

AUX ENSEIGNEMENTS DE LA VILLE MOBILISÉS

Si la Commune a organisé l'accueil des enfants du personnel soignant sur les temps de garderie, **il est important de saluer la présence et l'engagement du corps enseignant.** Ainsi, sur le temps d'école, plusieurs professeurs volontaires se sont rendus, jour après jour, dans les établissements Libération et Pasteur, afin d'encadrer des enfants prioritaires. Plus qu'une vocation, un véritable dévouement au service de la solidarité et de la communauté que la Municipalité souhaite chaleureusement remercier. ●

Le monde associatif mobilisé



[MERCRI à...]

TOUTES LES COUTURIÈRES DE L'ASSOCIATION "ENTRAIDE LE VERSOUD-VILLARD-BONNOT"

« *Seul on avance vite. A plusieurs, on va plus loin.* » Voilà un proverbe qui illustre l'engagement solidaire du réseau de couturières bénévoles de l'organisme « Entraide Le Versoud-Villard-Bonnot ». Elles s'appellent Myriam, Cathy, Joëlle, Sabine, Jessica, Nathalie, Laurence [...], sont Bédouines ou Villardiennes et... couturières au grand cœur. En plein confinement, au moment où le masque apparaît comme une protection indispensable, elles décident ensemble d'œuvrer pour la communauté en fabriquant, à l'aide de leurs machines à coudre, les précieux sésames. Elles mettent en place une belle logistique afin que les habitants puissent passer commande via internet, investissent, avec le soutien de la Commune, la salle Georges-Brassens et, déjà à la fin du mois d'avril, remettent gratuitement près de 400 masques. Entre-temps, le projet fédère: les couturières sont rejointes par Nathalie et Laëtitia du magasin « Bébébouille » qui mettent à profit leur savoir-faire et leur stock de tissus. Le CCAS de la ville fournira également de la matière première. Enfin, cet engagement trouvera aussi écho auprès des pharmacies de Brignoud, de l'Orchidée et Ferradou, dont les équipes laisseront à disposition de la population les masques. **Un grand merci donc à chacun des membres (nommés ou non dans cet article) de ce beau réseau solidaire!** ●



[MERCRI à...]

TOUS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION



Créée en 2016, l'association Gre'sy œuvre pour l'emploi, l'économie sociale et solidaire et pour le développement durable. À travers la vente à prix cassé de vêtements de qualité, l'association forme les personnes en recherche d'emploi sur des postes clés de l'industrie du textile. Implantée à Lumbin, Gre'sy a ouvert en quelques années plusieurs boutiques solidaires sur le territoire. A Villard-Bonnot, l'association occupe d'ailleurs le numéro 60 de l'avenue Aristide-Bergès à Lancey, depuis 2019. Durant le confinement, Gre'sy s'est mobilisée afin de centraliser matière première et savoir-faire pour produire des masques. Ainsi, plus de 4000 masques (complets ou en kit) ont été offerts et distribués au personnel sur le terrain, sur l'ensemble du territoire (EHPAD, CCAS, pompiers, hôpitaux, habitants...). **Un grand merci à eux pour leur engagement!**



© Dauphiné Libéré



[MERCRI à...]

TOUS LES BÉNÉVOLES DE LA LA CROIX-ROUGE ET DU SECOURS POPULAIRE

Face à cette crise sanitaire sans précédent, les associations **La Croix-Rouge** (Délégation locale Crolles-Grésivaudan) et **Le Secours Populaire** (Comité Belledonne-Grésivaudan) **ont été d'un soutien sans faille pour la population.** En ces instants parfois très difficiles pour les familles modestes, ces deux organismes ont illustré la solidarité. Ainsi, la **Croix-Rouge** a offert un dispositif d'écoute, au service du lien social, à destination des personnes isolées et fragiles, actif 7j/7, afin de prodiguer soutien psychologique, informations et conseils au public. Rapidement, l'association propose également des paniers de produits de première nécessité (santé, hygiène, alimentaire...), livrés à domicile par des bénévoles.

Côté **Secours Populaire**, au local Simone-Veil, les actions se multiplient au fil des mois. Plusieurs permanences sont organisées. Les 7 et 28 avril, d'abord, puis tous les 15 jours. Ici et là, on distribue masques adultes et enfants, gel hydroalcoolique et surtout des colis alimentaires. A la fin mai, l'association était venue en aide à 310 personnes. A la mi-juin, les efforts des 21 bénévoles ont permis d'aider 254 personnes supplémentaires. Rien que pour la permanence du 9 juin, 97 paniers alimentaires ont été distribués. Un soutien inestimable réalisé grâce à l'engagement des partenaires du Secours populaire, comme le rappelle Jacques Clet, secrétaire général du comité: « La crise n'a pas entamé la solidarité, la générosité et l'engagement de nos partenaires, autant d'élans qui nous ont permis de distribuer une demi-tonne de produits frais à nos accueillis qui ont particulièrement apprécié ce nouvel apport ». ●

Equipe du Secours Populaire, Comité Belledonne-Grésivaudan



© Dauphiné Libéré



[Scolaire]

Le 22 juin marquait la reprise officielle et obligatoire des jeunes écoliers. Avec un dernier trimestre placé sous le signe de l'exceptionnel à cause de la COVID 19, il était bon de finir sur une note plus classique.



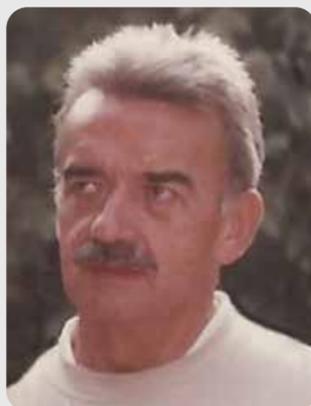
Des calculettes remises aux CM2... accompagnées de masques enfants

Ainsi, jeudi 25 juin, les élèves de CM2 des écoles Libération et Jules-Ferry se sont vus remettre des calculettes conformes au programme de sciences du Collège. La cérémonie, organisée par le CCAS de la Ville, reposait sur un protocole sanitaire particulier : respect des gestes barrières, gel hydroalcoolique obligatoire, distanciation physique et port du masque pour tous. De plus, au traditionnel contenu « calculette-friandises », le service Scolaire distribuait à chacun un masque enfant, en tissu et homologué. Il s'agit ici d'une dotation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

[Hommage]

André Paret s'en est allé

Le 17 juin 2020, André Paret s'est éteint à l'âge de 83 ans.



Né en 1937 à Bourg-d'Oisans, il choisit d'étudier et faire carrière dans l'enseignement. Après avoir réussi l'École Normale de Grenoble, il obtient une première affectation à Vaulnaveys-le-Haut en 1958. Deux en plus tard, il est nommé, avec son épouse, à l'école élémentaire Jules-Ferry, à Villard-Bonnot. Dès lors, André Paret n'aura de cesse que de s'investir pour sa commune. Homme de caractère, il forme au fil de trois décennies plusieurs générations de jeunes écoliers, jusqu'à devenir le directeur de l'établissement, qu'il quittera en 1995 afin de profiter d'une retraite bien méritée. Toutefois, l'engagement communal d'André Paret ne s'est pas limité à l'enseignement. L'homme compte également parmi les 34 maires villardiens. Il est élu 1^{er} adjoint en 1965, et entre dans l'histoire locale en 1971, lorsque les électeurs le consacrent premier magistrat de la ville. Si son mandat prend fin en 1977, il demeure un conseiller municipal (socialiste) au mandat suivant. André Paret aura œuvré longtemps pour ses concitoyens. Attentif au développement des services publics, il est à l'origine de la construction d'infrastructures majeures, comme la caserne des pompiers (rue pasteur) ou la gendarmerie. Côté loisirs, André Paret inaugure, aux côtés de Paul Jargot, alors maire de Crolles, l'unique piste de karting du Grésivaudan.

[Associations]

Le centre musical Accords Inscriptions & nouveautés

Afin de répondre au plus juste aux demandes des habitants des communes fondatrices du SICAEM, Syndicat Inter Communal pour l'Animation et l'Enseignement Musical, le Centre Musical Accords, École de Musique de Froges, Le Versoud et Villard-Bonnot se transforme et ouvre davantage ses portes aux adultes. En septembre, avec les inscriptions ouvertes dès à présent, le Centre Musical Accords proposera des cursus de Formation Instrumentale, de Formation Théorique « solfégique » et/ou historique où chacun pourra trouver une réponse adaptée à ses demandes, à ses envies.

- Cursus Instrument & Orchestre : pour celles et ceux qui souhaitent découvrir ou retrouver le goût du partage au sein d'un orchestre tout en étant guidés par un professeur... (Flûte, Hautbois, Saxophone, Cor, Trompette/Cornet, Trombone, Euphonium/Tuba, Harpe, Violon Alto, Violoncelle)
- Cursus Théorique Formation Musicale : pour celles et ceux qui souhaitent apprendre à déchiffrer pour que les partitions ne restent pas une abstraction...
- Cursus Théorique Histoire de la Musique : pour celles et ceux qui souhaitent découvrir par l'écoute l'évolution du langage musical : des premiers sons à la musique informatique...

 cmaccords.free.fr/secretariat
cmaccords@gmail.com :: 04 76 71 68 71

Le Football club Villard-Bonnot Grésivaudan recrute pour la saison 2020-2021

Avec une saison sportive abrégée en raison de la crise sanitaire, les clubs sportifs sont nombreux à préparer la rentrée de septembre. C'est le cas du club de foot FCVBG, Football Club Villard-Bonnot Grésivaudan, qui ouvre ses inscriptions aux joueurs (à partir de 4 ans) pour ses différentes catégories. Comme le rappelle la Présidente du FCVBG, Séverine Santiago « l'implication des bénévoles est importante dans la vie d'un club sportif. Le FCVBG est une structure familiale et motivée, aussi toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour la saison prochaine. » Cela vous intéresse ? Contactez le bureau apr courriel.

 fcvbg20@gmail.com

[Environnement]

Cet été, prenez garde...

Côté moustique

L'implication de tous est nécessaire pour que l'invasion recule. Le moustique se développe dans l'eau, peu importe la quantité. Veillez à ne pas conserver d'eaux stagnantes chez vous !

- Matériel de jardin, jouets : videz-les, retournez-les ou rangez-les !
- Déchets : certains peuvent retenir de l'eau, pensez à les sécher.
- Coupelles sous les pots de fleurs, seaux, arrosoirs... : videz-les au moins une fois par semaine.
- Gouttières, rigoles, regards d'évacuation : curez-les pour faciliter l'écoulement des eaux
- Réserves d'eau : couvrez-les de manière hermétique.
- Piscines et bassins : évacuez l'eau pouvant être retenue sur les bâches.

Retrouvez tous les conseils sur le site de l'EID.

 www.eid-rhonealpes.com

Côté ambrosie

Grâce à son réseau de mesures et à son modèle de prévisions, le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) informe de l'arrivée des premiers grains de pollen. A ce jour, et compte tenu des conditions météorologiques qui ont régné depuis le début de l'année, le modèle de prévision du RNSA donne la date du 8 août pour le premier jour où la concentration dans l'air de pollen d'ambrosie à feuilles d'armoise devrait être suffisante pour provoquer sur la région lyonnaise un risque d'allergie chez les personnes les plus sensibles. Le pic principal de pollen interviendra une vingtaine de jours plus tard.



L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous, c'est pour cela qu'une plateforme interactive de signalement a été mise en place en 2014 ! Tout le monde peut donc participer à la lutte en signalant toute présence d'ambrosie aux autorités locales, par quatre canaux différents, disponibles...

 www.signalement-ambrosie.fr
0972 376 888
contact@signalement-ambrosie.fr
Appli mobile « Signalement-Ambrosie »



[Spécial Covid-19]

Un masque par habitant pour la population

Afin d'assurer une protection maximale pour tous, la Communauté de communes a fourni un masque de catégorie 1 à chaque habitant du Grésivaudan, soit plus de 104 000 masques. Cet achat s'est fait dans le cadre d'un groupement de commandes piloté par Le Grésivaudan avec la majorité des communes du territoire et Grenoble-Alpes Métropole. Commandés auprès de 2 entreprises du Grésivaudan — Texinov via le groupe Ahlstrom-Munksjö avec son usine de non-tissé à Villard-Bonnot et Airstar leader mondial du ballon éclairant pour l'industrie, l'événementiel et le cinéma implanté à Champ-près-Froges — ces masques ont été testés et répondent aux normes AFNOR afin de garantir la protection de chacun (notice technique sur www.le-gresivaudan.fr/ coronavirus).

De plus, 10 000 masques chirurgicaux ont été distribués dès le 6 mai aux personnels en contact avec le public. La répartition fut calculée sur la base de la population de chaque commune. Cette opération devait faciliter la réouverture des écoles entre autres.



La Communauté de communes Le Grésivaudan a publié un numéro spécial COVID à la fin du mois de juin

Découvrez la version numérique
<https://www.le-gresivaudan.fr/>
Onglet [Nous connaître]
Rubrique [Médias]



FOCUS Entraidons-nous

Réseau de solidarité local

Le 25 mars, quelques jours après le début du confinement, le Grésivaudan lançait une plateforme d'entraide 100% gratuite sur le territoire.

Cet outil n'avait pas vocation à remplacer l'existant ou encore les réseaux de solidarité traditionnels qui ont très bien fonctionné mais plutôt à favoriser les réseaux de voisinage et offrir le maximum de possibilités à chacun de trouver l'aide dont il avait besoin et selon le format qui lui est le plus familier ou pratique.

Aide aux devoirs à distance, aide aux personnels mobilisés par la gestion de crise, aide informatique et administrative à distance, conversation à distance, courses de premières nécessités, impression gratuite (attestation/devoirs), autant de prétextes pour renforcer les liens de solidarité, améliorer le quotidien des habitants et réduire la solitude liée aux mesures de confinement, le tout en tentant de faire le lien avec les Centres Communaux d'Action Sociale des communes déjà très engagés...

C'est un gisement de près de 500 volontaires et bénévoles qui se sont manifestés pour s'engager auprès de leur voisin d'à côté ou d'un peu plus loin ! Saluons et remercions-les ici comme il se doit.



RÉSULTATS

Premier tour 15 mars 2020

PARTICIPATION Nombre/pourcentage des inscrits

Abstention

3 382 63,12 %

Votants

1 976 36,88 %

VOTES Nombre/pourcentage des votes exprimés

Liste « De l'Ambition pour Villard-Bonnot »

924 47,29 %

Liste « Ma voix, ma ville, Villard-Bonnot »

559 28,61 %

Liste « Villard-Bonnot nouveau cap »

471 24,10 %

Second tour 28 juin 2020

PARTICIPATION Nombre/pourcentage des inscrits

Abstention

3 706 68,99 %

Votants

1 666 31,01 %

VOTES Nombre/pourcentage des votes exprimés

Liste « De l'Ambition pour Villard-Bonnot »

863 53,40 % 23 élus

Liste « Ma voix, ma ville, Villard-Bonnot »

753 46,60 % 6 élus

Rétro

Premier tour 2014

PARTICIPATION Nombre/pourcentage des inscrits

Abstention

2 375 43,24 %

Votants

3 118 56,76 %

Elections Municipales 2020

Après plusieurs mois de confinement et d'incertitudes liées à la crise sanitaire de la Covid-19, les élections municipales se sont achevées le 28 juin dernier.

Avec 53,40 % des voix, Patrick BEAU et son équipe ont été élus pour les six années à venir.

Le Conseil municipal

Rôle & attribution

Le conseil municipal, dont les membres sont élus au suffrage universel direct lors des élections municipales, représente les habitants. Ses attributions sont très larges depuis la grande loi municipale de 1884, qui le charge de régler « par ses délibérations les affaires de la commune ». Cette compétence s'étend à de nombreux domaines. Le conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État.

Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local. Il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté). Il décide de la création et de l'implantation des écoles et classes élémentaires et maternelles d'enseignement public après avis du représentant de l'État dans le département. Le conseil est également compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique...

Le conseil exerce ses compétences en adoptant des délibérations. Ce terme désigne ici les mesures votées. Il peut former des commissions disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers.

L'installation du nouveau conseil municipal

Samedi 4 juillet s'est tenu la première séance du conseil post-élections, dans la cour de l'école Jules-Ferry (nord). Daniel Chavand, maire sortant, a donc convoqué le conseil municipal renouvelé.

C'est au cours de cette séance, traditionnellement nommée « séance d'installation », que le nouveau maire est élu. L'installation respecte le protocole suivant. Tout d'abord, le doyen d'âge de la nouvelle assemblée préside la séance et détient l'ordre du jour du conseil municipal jusqu'à l'élection du nouveau maire. Ainsi, Clara Monteil endossa ce rôle et lu le premier point de l'ordre du jour : l'élection du maire. Tous les élus votèrent sur le mode du scrutin secret uninominal, majoritaire

à 3 tours. Le 4 juillet 2020, Patrick Beau devint le Premier citoyen de la Ville. Fraîchement élu Patrick Beau présida alors la séance et poursuivit la lecture de l'ordre du jour. Il mit aux



voix, selon la convocation, la fixation du nombre d'adjoints, l'élection des adjoints (au scrutin secret de liste et majoritaire), la lecture de la charte de l' élu local. Enfin, d'autres questions furent abordées comme les délégations et les indemnités...

La répartition de sièges au conseil municipal de Villard-Bonnot

Le nombre de conseillers municipaux, fixé par la loi, est en fonction de la population de la commune (article L. 2121-2 du CGCT). Villard-Bonnot compte 7 109 habitants (recensement février 2020). Son conseil sera donc composé de 29 sièges. Compte tenu des résultats obtenus lors du second tour le 28 juin dernier, la répartition des sièges est désormais la suivante :

Tous les élus et leurs fonctions en pages suivantes

Majorité : 1 maire ; 8 adjoints ; 3 conseillers municipaux délégués ; 11 conseillers municipaux.
Minorité : 6 conseillers municipaux.

Les séances du Conseil Municipal

Le Conseil municipal se réunit une fois par mois, dans la salle du conseil au premier étage de la Mairie. Les séances sont ouvertes au public. Pour être informé du calendrier ainsi que l'ordre du jour de la séance, rendez-vous sur le site www.villard-bonnot.fr.

Rencontrer les élus

Vous avez une question ? Vous souhaitez vous entretenir avec l'un des élus du conseil municipal de la Ville ? Pour cela, vous pouvez prendre un rendez-vous auprès du secrétariat des élus par courriel, téléphone ou sur le site. Les permanences des élus seront communiquées dans le prochain numéro du V.B infos.

secretariat@villard-bonnot.fr
04 76 45 79 45
www.villard-bonnot.fr
Onglet [Vie municipale] [Vos élus]

Conseil Communautaire Les élus représentent Villard-Bonnot

A l'occasion des élections municipales, les Villardiens désignent également leurs représentants au sein de l'intercommunalité. Ce sont les élus communautaires, siégeant au Conseil de la Communauté de communes Le Grésivaudan.

Le point sur la fonction d' élu communautaire

Qu'est-ce qu'un conseiller communautaire ?

Un conseiller communautaire représente la commune au sein d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Il s'agit d'un regroupement de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». La Communauté de communes Le Grésivaudan est un EPCI.

En 2020, selon les règles de droit commun (strate démographique et représentation obligatoire de chaque commune même les plus petites, représentation proportionnelle), le conseil communautaire comportera 74 sièges (73 actuellement) à répartir entre 43 communes : Crolles : 6 représentants ; Pontcharra, Villard-Bonnot et Saint-Ismier : 5 ; Saint-Martin d'Uriage, Montbonnot-Saint-Martin, Le Versoud et Alleverd : 3 ; Crêts-en-Belledonne, Frogès, Le Touvet, Bernin, Chapareillan et Saint-Nazaire-les-Eymes : 2. Pour les autres communes, elles auront chacune 1 siège.

Quel est son rôle ?

Élu lors des élections municipales et issu des élus municipaux, un conseiller communautaire n'est pas le délégué de sa commune mais bien un représentant à part entière de l'intercommunalité. Il doit « penser à l'échelle du territoire » et dispose de plusieurs instances pour moduler son action : le conseil communautaire (une fois par mois), le bureau (une fois par mois), la conférence des Maires (relations entre communes), le séminaire et les commissions.

Le conseiller communautaire débat et vote les orientations stratégiques, les actions et projets de la communauté de communes. Il est également le premier relais de l'intercommunalité envers son conseil municipal et la population du territoire bien sûr. Après les élections, lors du premier conseil communautaire, les élus communautaires doivent élire le bureau exécutif de la communauté de communes. Des candidats à la présidence,

maire de leur commune ou non, se proposent alors et présentent leur projet pour le territoire. Le Président puis les vice-présidents sont élus par le conseil communautaire.

Comment sont discutés et arbitrés les choix de l'interco ?

Le temps de l'initiative : prenons par exemple les conclusions du projet de territoire qui préconise, entre autre, une mise à plat de la politique agriculture/forêt à l'échelle du territoire. Le/la vice-président(e) et le/la chargé(e) de mission travaillent alors sur le dossier et proposent de collaborer avec l'Espace Belledonne et mandatent un bureau d'études.

Le temps de l'information et de la mise en débat : un séminaire est organisé pour rendre compte de l'étude et déterminer la stratégie à adopter. Il rassemble autour d'une thématique les conseillers communautaires, les membres de la commission concernée et les maires non-membres du conseil pour débattre des orientations et préparer les décisions.

Le temps de la décision : la stratégie envisagée est présentée au Bureau et ce dernier décide alors de la soumettre au conseil communautaire. En conseil communautaire, la stratégie est présentée et le débat ouvert. Les élus s'expriment et une position se dégage. Le Président propose alors de soumettre au vote le scénario le plus ambitieux pour notre territoire. La stratégie est adoptée...

Source : www.le-gresivaudan.fr

Qui sont les élus communautaires Villardiens

Patrick BEAU, Maire de Villard-Bonnot ; Patricia BAGA, 3^{ème} adjointe ; Hervé LENOIRE, 4^{ème} adjoint ; Clara MONTEIL, 5^{ème} adjointe ; Alain JOLLY, conseiller municipal de la minorité.

Pour aller plus loin...





Liste Majoritaire
« De l'ambition pour Villard-Bonnot »
23 élus

Liste Minoritaire
« Ma voix, ma ville, Villard-Bonnot »
6 élus

Maire



Patrick BEAU

Adjoints



Saliha ARRADA

1^{ère} adjointe
Chargée du pôle solidarité, de la cohésion sociale, du handicap, de la jeunesse et du lien intergénérationnel



Frédéric CEVA

2^{ème} adjoint
Chargé de l'urbanisme, de l'aménagement de la ville et des risques majeurs



Patricia BAGA

3^{ème} adjointe
Chargée des finances, du commerce local et des associations



Hervé LENOIRE

4^{ème} adjoint
Chargé des travaux, des infrastructures, du cadre de vie et du développement durable



Clara MONTEIL

5^{ème} adjoint
Chargée du logement, de la relation aux seniors, au jumelage et de la promotion de la ville



Cyrille TINTILLIER

6^{ème} adjoint
Chargé de la tranquillité publique, de la vie de quartier et du parrainage avec le 7^{ème} BCA



Myriam SIMONAZZI

7^{ème} adjointe
Chargée de l'éducation et de l'enfance



Arnaud BERNARD

8^{ème} adjoint
Chargé de la citoyenneté, du développement économique, du patrimoine culturel et historique

Conseillers délégués



Bruno GONIN

Conseiller délégué aux questions relatives aux déplacements, à la transition énergétique, écologique et végétalisation de la ville



Pascal VALVERDE

Conseiller délégué aux questions relatives à l'emploi, à l'insertion, à la démocratie participative et référent sport



Julien CALLOUX

Conseiller délégué aux questions relatives à l'animation et à l'événementiel

Conseillers Municipaux

(par ordre de leur élection)



Joëlle CACCIATORE
Conseillère municipale



Pascale LANGUILLE
Conseillère municipale



Sabine LARRIU
Conseillère municipale



Bernadette SORACE
Conseillère municipale



Jérôme BIGLIA
Conseiller municipal



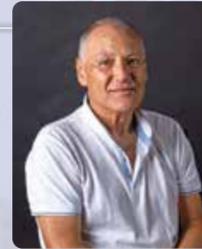
Florence CLOITRE
Conseillère municipale



Bruno VILOTITCH
Conseiller municipal



Brigitte BALBO
Conseillère municipale



Bernard BARACCO
Conseiller municipal



Béatrice SOLLIER
Conseillère municipale



Hervé DUBOCHAUD
Conseiller municipal



Alain JOLLY
Conseiller municipal



Gisèle MINASSIAN
Conseillère municipale



Yann OROY
Conseiller municipal



Soraya BOUMECHACHE
Conseillère municipale



Jean-Pierre MIOZZO
Conseiller municipal



Denise DEEBAT
Conseillère municipale

Conseillers Municipaux d'opposition

(par ordre de leur élection)

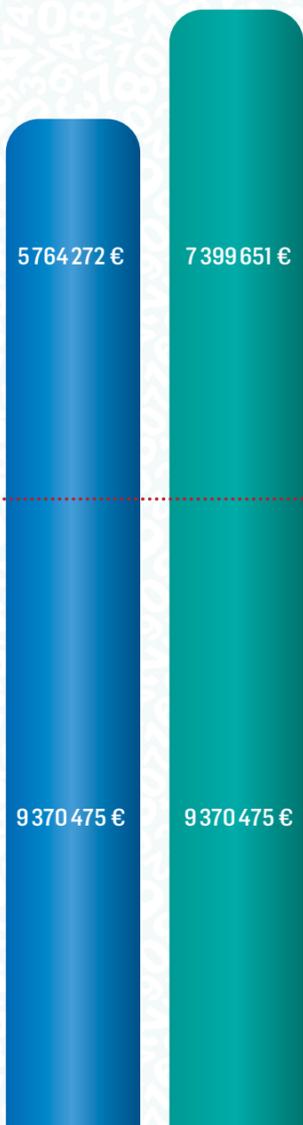
Présentation du budget 2020

Un peu de retard cette année dans le calendrier des finances locales.
Crise sanitaire oblige, les membres du Conseil Municipal ont voté le budget communal, prévu initialement au mois d'avril, le 16 juin dernier.

En 1 clin d'œil

Dépenses 15134747 € **Recettes** 16770120 €

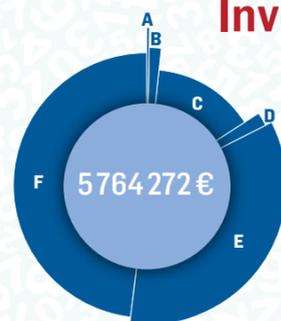
Investissement



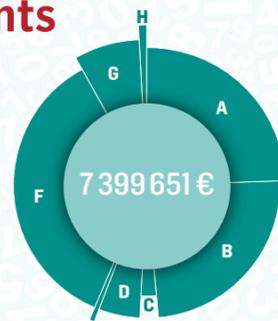
Fonctionnement

Budget prévisionnel 2020

Investissements



- A Opérations patrimoniales..... 26 000 €
- B Opérations transfert entre sections..... 80 140 €
- C Emprunts et dette assimilées..... 821 000 €
- D Immobilisations incorporelles..... 83 500 €
- E Immobilisations corporelles..... 1 992 300 €
- F Immobilisations en cours..... 2 761 332 €

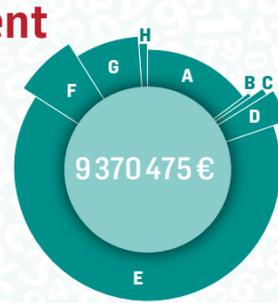


- A Excédent reporté..... 1 828 402 €
- B Virement section de fonctionnement.... 1 773 771 €
- C Produits des cessions..... 174 333 €
- D Opérations transfert entre sections..... 370 372 €
- E Opérations patrimoniales..... 26 000 €
- F Dotations, fonds divers, réserves..... 2 633 072 €
- G Subventions d'investissement reçues..... 551 400 €
- H Remboursements des avances..... 42 300 €
- I Emprunts et dettes assimilées..... 0 €

Fonctionnement



- A Charges à caractère général..... 1 897 650 €
- B Charges de personnel..... 3 318 000 €
- C Atténuations de produits..... 278 000 €
- D Dépenses imprévues..... 10 000 €
- E Opérations d'ordre entre sections..... 370 372 €
- F Virement à la section d'investissement. 1 773 771 €
- G Autres charges gestion courante..... 1 504 506 €
- H Frais financiers..... 99 176 €
- I Charges exceptionnelles..... 99 000 €
- J Dotation aux amortissements..... 20 000 €



- A Excédent reporté..... 1 383 410 €
- B Atténuation de charges..... 49 949 €
- C Opérations d'ordre entre sections..... 80 140 €
- D Produits des services..... 336 100 €
- E Impôts et taxes..... 6 044 475 €
- F Dotations et participations..... 659 400 €
- G Autres produits de gestions courantes..... 717 000 €
- H Produits financiers..... 100 000 €
- I Produits exceptionnels..... 0 €

La Dotation Globale de Fonctionnement

Le budget communal se structure autour de deux axes : l'investissement et le fonctionnement. Le premier permet de préparer l'avenir, le second assure la gestion du quotidien. Tous deux se composent d'une partie recettes et une autre consacrée aux dépenses.

La dotation globale de fonctionnement (DGF), avec les ressources fiscales et les autres produits réels, alimente les recettes du budget de fonctionnement.

Elle constitue la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales et comprend généralement :

- la dotation forfaitaire des communes ;
- la dotation de solidarité urbaine (DSU) ;
- la dotation de solidarité rurale (DSR) ;
- la dotation nationale de péréquation (DNP).

A Villard-Bonnot, la DGF est constituée de la dotation forfaitaire des communes et de la dotation de solidarité rurale.

En 2020, on observe que la dotation forfaitaire de la commune continue de fluctuer en fonction de l'évolution de sa population et du dispositif d'écrêtement mis en place. Le niveau du potentiel financier de la commune, supérieur à la moyenne de la strate (1401 €/habitant à Villard-Bonnot contre 1005 €/habitant pour les communes de même strate) témoigne de ressources plus importantes que la moyenne de la strate et implique un effort plus marqué au titre de la péréquation (DSR notamment) destinée à soutenir les communes les plus fragiles. C'est pourquoi la Commune a enregistré un montant d'écrêtement important (53 638 € en 2019).

Pour 2020, la dotation forfaitaire est estimée à 200 000 € et la dotation de solidarité rurale à 75 000 €.

Évolution de la DGF à Villard-Bonnot de 2016 à 2019 :

	2016	2017	2018	2019
Dotation forfaitaire	454 060 €	307 101 €	252 696 €	199 524 €
DSR	66 979 €	73 482 €	75 282 €	74 103 €
DGF	521 039 €	380 583 €	327 978 €	273 627 €
Population DGF (habitants)	7 352	7 270	7 185	7 190



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Suppression totale de la taxe d'habitation

La Commune réitère son choix de ne pas augmenter sa fiscalité locale. La progression des recettes fiscales sera donc limitée à celle des bases : les taux de fiscalité n'évolueront pas en 2020.

Les taux des **taxes foncières** sur les propriétés bâties et non bâties se maintiennent respectivement à 25,37 % et 44,50 %.

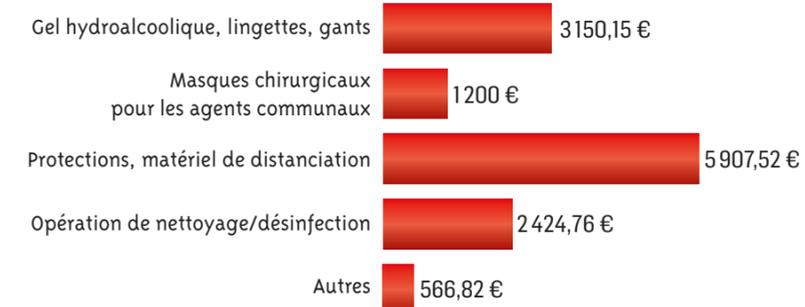


Quant à la **taxe d'habitation**, aux termes de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, le taux appliqué en 2020 doit être égal au taux appliqué sur le territoire communal en 2019. En aucun cas les communes ne peuvent le modifier. 80 % des foyers fiscaux ne paieront plus la taxe d'habitation en 2020. Pour les 20 % des ménages restants, l'allègement sera de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022. En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.



Le Covid-19 et le budget 2020

Sans nul doute, la crise sanitaire aura marqué le budget 2020 de la Ville. En effet, une ligne « Autres charges exceptionnelles – COVID 19 » est venue compléter le budget annuel. Les dépenses s'élèvent déjà à 13 249,25 €.



Focus « Masques pour la population » Voir page 5, actualités : [Villard-Bonnot à l'heure du confinement]

[Rétro évènementiel]

CARNAVAL

UN YÉTI À VILLARD-BONNOT

Il y avait du soleil, des couleurs, des rires et une belle foule dans les rues de Villard-Bonnot le 15 février dernier... Alors que l'ombre de la tempête « COVID 19 » se profilait à peine, les petits Villardiens et leurs familles ont joyeusement accompagné le bonhomme Carnaval jusqu'à son bûcher.

Parti du stade Aristide-Bergès, le Yéti bleu et son cortège ont profité d'une météo idéale pour faire la fête jusqu'au parking des services techniques.

Des sourires, de la musique... retour en images sur une édition magique du Carnaval de 2020.



A l'heure où nous mettons ce journal sous presse, en raison des protocoles Covid-19, les dates de la saison culturelle de l'été et les programmes du cinéma ne sont pas arrêtées ou confirmées. Aussi, n'hésitez pas à consulter l'application mobile « Villard-Bonnot », le site internet www.villard-bonnot.fr, les panneaux lumineux de la ville ou encore contacter la Mairie par téléphone au 04 76 45 79 45



Après 4 ans de préparation, nous avons constitué une équipe de 31 personnes représentant ce que VILLARD-BONNOT a de meilleur : sa diversité, et nous avons présenté un programme ambitieux et réaliste. Pour la majorité de l'équipe, il s'agissait d'une première campagne qui, nous pouvons le dire, n'a ressemblé à aucune autre compte tenu du contexte sanitaire dans lequel elle s'est déroulée.

Aujourd'hui, nous nous devons de vous dire **MERCI** :

Merci aux Villardiennes et Villardiens qui nous ont fait confiance lors du premier tour pour nous permettre d'exister lors de ce deuxième tour.

Encore Merci aux 753 concitoyennes et concitoyens qui nous ont accordé leur confiance lors de ce second tour qui nous aura permis de gagner 18 % de voix supplémentaires afin d'atteindre 46,60 % des votes exprimés.

Il s'en sera fallu de peu pour que se concrétise la volonté de changement que vous nous avez exprimée lors de cette campagne et que nous souhaitons insuffler à notre commune.

Pour les 6 prochaines années nous serons élus de la minorité.

Vous pouvez compter sur nous pour porter la voix des Villardiennes et des Villardiens que nous représentons et veiller à ce que les engagements de l'équipe élue soient respectés. Nous ferons aussi des propositions constructives.

Nous restons également à l'écoute des 70 % d'abstentionnistes du 2nd tour pour comprendre leurs raisons et relayer leur parole.

Vous pouvez nous contacter soit par notre page Facebook Ma Voix Ma Ville soit par mail à : mavoixmaville@gmail.com

Nous tenons à faire part de notre reconnaissance à Monsieur Daniel CHAVAND pour les 25 années qu'il a passées en qualité de Maire ainsi qu'à Madame Annie DAVID pour son investissement en qualité d'élue de la commune.

Chères Villardiennes, Chers Villardiens, restez connectés car l'aventure ne fait que commencer. ●

L'équipe
« Ma voix, ma ville »



L'équipe
« De l'ambition
pour Villard-Bonnot »

MERCI à vous de votre CONFIANCE, nous saurons en être dignes !

Au cours de cette dernière campagne électorale, c'est avec grand intérêt que l'équipe « de l'Ambition pour Villard-Bonnot » a consulté et partagé avec les Villardiens notre programme municipal.

Selon les périodes traversées, que ce soit lors de nos présences sur les marchés de Brignoud et de Lancey, en porte à porte chez vous, au cours des réunions publiques, en visitant notre site web ou notre page Facebook, vous avez pu apprécier la cohérence et la faisabilité des projets.

Aujourd'hui, tous les membres de l'équipe « De l'Ambition pour Villard-Bonnot » vous remercient de la confiance que vous avez mise en leur programme.

Grâce à vous, nous allons mettre en œuvre les actions qui s'inscrivent dans une démarche constructive pour le seul intérêt de Villard-Bonnot.

Désormais, pour éviter tout risque de polémique dans ce journal municipal, et pour lui garantir son caractère purement informatif, au service de tous, nous limiterons volontairement notre expression dans cette rubrique. ●

Le Maire

Patrick BEAU, Maire de Villard-Bonnot

Les adjoints

Saliha ARRADA, 1^{ère} adjointe chargée du pôle solidarité, de la cohésion sociale, du handicap, de la jeunesse et du lien intergénérationnel

Frédéric CEVA, 2^{ème} adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement de la ville et des risques majeurs

Patricia BAGA, 3^{ème} adjointe chargée des finances, du commerce local et des associations

Hervé LENOIRE, 4^{ème} adjoint chargé des travaux, des infrastructures, du cadre de vie et du développement durable

Clara MONTEIL, 5^{ème} adjointe chargée du logement, de la relation aux seniors, au jumelage et de la promotion de la ville

Cyrille TINTILLIER, 6^{ème} adjoint chargé de la tranquillité publique, de la vie de quartier et du parrainage avec le 7^{ème} BCA

Myriam SIMONAZZI, 7^{ème} adjointe chargée de l'éducation et de l'enfance

Arnaud BERNARD, 8^{ème} adjoint chargé de la citoyenneté, du développement économique, du patrimoine culturel et historique

Les Conseillers délégués

Bruno GONINET, conseiller délégué aux questions relatives aux déplacements, à la transition énergétique, écologique et végétalisation de la ville

Pascal VALVERDE, conseiller délégué aux questions relatives à l'emploi, à l'insertion, à la démocratie participative et référent sport

Julien CALLOUX, conseiller délégué aux questions relatives à l'animation et à l'évènementiel

Les Conseillers de la majorité

Par ordre de leur élection

Joëlle CACCIATORE, Pascale LANGUILLE,

Sabine LARRIU, Bernadette SORACE,

Jérôme BIGLIA, Florence CLOITRE,

Bruno VILOTITCH, Brigitte BALBO,

Bernard BARACCO, Béatrice SOLLIER,

Hervé DUBOUCHAUD

Les Conseillers de la minorité

« Ma voix, ma ville, Villard-Bonnot »

Par ordre de leur élection

Alain JOLLY, Gisèle MINASSIAN

Yann OROY, Soraya BOUMECHACHE

Jean-Pierre MIOZZO, Denise DEEBAT

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétariat Général

☎ 04 76 45 79 45

✉ secretariat@villard-bonnot.fr



Mairie de Villard-Bonnot

20, boulevard Jules-Ferry
38190 Villard-Bonnot CDIS

www.villard-bonnot.fr

Services administratifs

- ☎ Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- ☎ 04 76 45 79 45 - Fax : 04 76 71 66 42
- ✉ bienvenue@villard-bonnot.fr

Etat Civil - Affaires Générales

- ☎ Permanences le mardi de 17h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h hors période estivale

Services techniques

- ☎ 04 76 45 79 45 - Fax : 04 76 13 02 07
- ✉ services.techniques@villard-bonnot.fr

Pôle Logement

- ☎ Mardi mercredi et vendredi de 9h à 12h Jeudi de 13h30 à 17h
- ☎ 04 76 45 79 55
- ✉ polelogement@villard-bonnot.fr

Périscolaire

- ☎ **Accueil physique** : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- ☎ **Accueil téléphonique** : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Vie associative

- ☎ Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Urbanisme

- ☎ Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30
- ☎ Accueil physique sur rendez-vous uniquement
- ☎ 04 76 45 79 45
- ✉ urbanisme@villard-bonnot.fr

Service des eaux du Grésivaudan

Accueil au public

- Zone Tire-Pois - Saint-Vincent-de-Merçuze
- ☎ Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- ☎ 04 76 99 70 00
- ✉ servicedeseaux@le-gresivaudan.fr
- www.le-gresivaudan.fr/eaux

Déchets

Encombrants : inscription obligatoire

- ☎ 04 76 45 79 46 (services techniques)
- ☎ Calendrier 2020 : 8 avril/10 juin/9 septembre/18 novembre

Toutes les adresses des déchetteries...

www.le-gresivaudan.fr

Déchets d'activités de soins à risques infectieux

www.dastri.fr



Pharmacies de garde

Le planning de l'été est disponible sur l'application de la commune ou sur service vocal et site internet

- ☎ Appli « Villard-Bonnot » Tuile [VB au quotidien pharmacies]
- ☎ 39 15
- www.servigarde.fr



Transports en commun



Gares de Lancey et de Brignoud

☎ 36 35

SNCF voyages (achat des billets « grandes lignes »)

www.oui.sncf

SNCF (achat des billets « régionaux »)

www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes



☎ 0820 08 38 38

www.transisere.fr et www.vfd.fr



☎ 0 800 941 103

n° vert, service et appel gratuits

www.tougo.fr

www.transportsdugresivaudan.fr

Horaires des bus disponibles en mairie

☎ 04 76 45 79 45

Permanences

Catherine Kamowski (LREM)

Député de la 5^{ème} circonscription

Membre de la commission des lois constitutionnelles, législation et administration générale de la République.

Permanence en circonscription

- ☎ 1, rue Conrad-Killian à Saint-Martin-le-Vinoux
- ✉ ciroco3805@gmail.com

Permanence juridique en Mairie

Destinée exclusivement aux habitants de la commune et uniquement sur rendez-vous.

☎ Le 1^{er} samedi de chaque mois

☎ 04 76 45 79 45

CLCV 38

Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie de l'Isère

☎ Maire de Villard-Bonnot, 1^{er} étage

☎ Tous les 4^{èmes} jeudis du mois - 16-17h

AGI (Association Intermédiaire du Grésivaudan)

Association Intermédiaire du Grésivaudan.

M. Boucharlat

☎ Le mercredi de 9h à 11h, sur rendez-vous

☎ 04 76 77 76 77

SDH

Myriam Koudlanski

☎ Le mercredi de 14h à 15h

☎ Mairie de Villard-Bonnot. 20, Bd. Jules-Ferry

Etat Civil

• NAISSANCES •

THEVENET DE NITTO Emma	30/01/2020
BAL VANCHERI Nayël	20/03/2020
IASPARRO Marco	20/03/2020
TOQUE Hugo	30/03/2020
RAMADIER Éline	4/04/2020
MAVELLIA Claudio	5/06/2020
LEMORT Célestine	15/06/2020

• MARIAGE •

BUGNAZET Yann & PONCET Marjorie..... 29/02/20

• DÉCÈS •

DAMIANI Pascal	12/01/20
BINDI Patrick	15/01/20
JASKOWIEC André	16/01/20
ARNOUX Brigitte, épouse KERBRAT	21/01/20
BORDIGA François	21/01/20
CHAMBEFORT Berthe, épouse LOCARINI	27/01/20
MICHALET Guy	10/02/20
BRUN François	12/02/20
VILLOT Robert	29/02/20
MARACHLIAN Névarte, épouse KACHEKDJIAN	9/03/20
WÄRREN Jacques	11/03/20
LOZANO GARCIA Maria, épouse SANCHEZ GOMEZ	12/03/20
PÈPE Joseph	15/03/20
MARTINELLI Maurice	25/03/20
GERBERT Stéphane	12/04/20
GROROD Martine, épouse DESPLANQUES	13/04/20
BUSIGNANI Angiolina, épouse LAZZARINI	28/04/20
GIROUD Michèle	9/05/20
GANDIA-CAMPILLO Marie, épouse CUGNOD	28/05/20
BAOUCHE Djelloul	31/05/20
TURCO Didier	9/06/20
BENSELLA Miloud	11/06/20
SESTIER Jean	18/06/20
BOURGEOAT Annie, épouse SOTO	27/06/20
LECERF Claude	29/06/20

Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos proches) apparaisse dans le journal, merci de nous en faire part.

☎ com@villard-bonnot.fr - 04 76 45 79 45

Agence Villard-Bonnot
du lundi au jeudi - 8H00-12H00 et 13H00-16H30

Dépannage électricité > 04 76 71 40 92
Dépannage GAZ > 0800 400 149

2, rue du Boÿs - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 71 40 92
villard-bonnot@geg.fr - www.geg-villard-bonnot.fr

PROXIMARK
Marquage Routier

Agence Isère
Z.A. du Rondeau
25, rue du Tremblay
38130 Echirrolles
Tel : 04 76 05 00 99
Fax : 04 38 45 24 64
proximark.38@groupes-helios.fr

Réseaux Sociaux
Groupe Helios marquage routier
www.groupe-helios.fr

LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE PRÉSENTE

MAISON BERGÈS VILLARD-BONNOT
40 AVENUE DES PAPETERIES
38190 VILLARD-BONNOT
04 38 92 19 60
WWW.MAISON-BERGÈS.FR

ENTRÉE GRATUITE DANS LES 11 MUSÉES DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
musees.isere.fr

isère
LE DÉPARTEMENT

MARBRERIE DU GRÉSIVAUDAN
MOMETTI - LA TERRASSE

Caveaux - Monuments - Gravures - Plaques
Reprises de concessions et démontages
Nettoyages - Espaces cinéraires et Columbariums

04 76 08 22 23
8, rue des Vergers - ZA le Pré-Millon - 38660 la Terrasse
contact@marbreriedugresivaudan.fr
www.marbreriedugresivaudan.fr

MOULIN BTP
AGENCE DE BRIGNOUD

**TERRASSEMENTS – RÉSEAUX DIVERS
VOIRIE – GÉNIE CIVIL & BÂTIMENT
TRAVAUX HYDRAULIQUES
DÉCONSTRUCTION**

Tél : 04 76 45 73 73 - Fax : 04 76 45 72 45
Avenue de la Chantourne - B.P. 173 - 38191 BRIGNOUD Cedex
contact@moulin-btp.fr • www.moulin-btp.fr



Cette annonce pourrait être la vôtre !

Des annonces du 1/16 au 1/4 de page, sur un ou plusieurs journaux (5 numéros par an), 3 700 exemplaires distribués dans toutes les boîtes aux lettres de Villard-Bonnot, Brignoud et Lancey... **Il reste quelques emplacements dans les prochains journaux de 2020, n'hésitez pas !**

Commune de Villard-Bonnot
Régie Municipale
Espaces Publicitaires Journaux
Responsable commercialisation
Eric Chartier/CHAPôCOM RPVB
04 76 99 26 01

regie.vb@groupe-c.com



Pour vos travaux de Rénovation

MULTITÂCHE



Electricité / Plomberie

Carrelage / Faïence

Peinture / Tapisserie / Parquets

Isolation / Plâtrerie / Cloisonnement

Aménagement cuisine et salle de bain

Fenêtres / Volets

Moustiquaires

Climatisation

GARANTIE
DECENNALE

AGREE
MANIPULATION
FLUIDES FRIGORIGENES
DEVIS GRATUIT

NOUVEAUTÉS

Un artisan près de chez vous

38190 VILLARD BONNOT

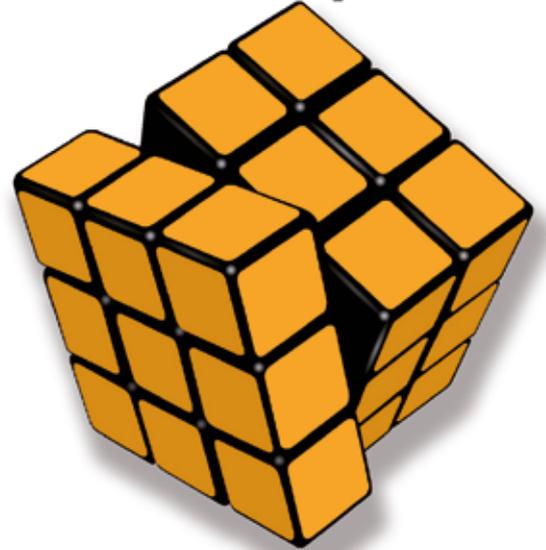
04 76 13 02 77

06 66 27 02 77

www.multitache.com

vendez, louez, achetez

en toute simplicité



04 76 72 60 36

city-immobilier.fr

CLAUDINE JUMEAU Opticienne



Tél. 04 76 71 23 03

vboptique@wanadoo.fr

OPTIQUE & AUDITION



(Ouvert du lundi au samedi)

MARTIN JEUNET Audioprothésiste D.E.



Tél. 09 87 14 16 99

krysaudition.jeUNET@gmail.com

34 bis, boulevard de la Libération - 38190 Brignoud - www.krys.com

(1) Bilan non médical. (2) Essai et prêt gratuits sur prescription médicale. Voir conditions en magasin. Les aides auditives sont des dispositifs médicaux qui constituent des produits de santé réglementés portant à ce titre le marquage CE. Essais et prêts gratuits d'appareils sur prescription médicale - Consultez un professionnel de santé spécialisé. Crédit photo: Heather Favell. Réalisation annonce Cervicom - KRYSS GROUP SERVICES RCS Versailles 421390188



3 agences RENAULT DACIA
à votre service



LANCEY • AUTOSERVICES LANCEY 04 76 71 42 14 contact@renaultlancey.fr

GIÈRES • ETS GARCIA 04 76 89 41 42 contact@renaultgieres.fr

VIF • AUTOSERVICES VIF 04 76 90 23 63 contact@renaultvif.fr

Nouveau
Agence Ford



PONT-DE-CLAIX • PONTOISE AUTOMOBILES SERVICES

04 76 98 18 98 contact@pontoiseautomobiles.fr

plus de proximité • plus de facilité • plus de convivialité

Vente véhicules neufs et occasions

Mécanique et carrosserie toutes marques - Agréé assurances

Prêt de véhicule gratuits - Location RENAULT RENT touristes et utilitaires

24H/7J : DÉPANNAGE SUR PLACE OU REMORQUAGE - 04 76 89 42 19



Accompagner à Domicile pour Préserver l'Autonomie

SERVICE D'AIDE À DOMICILE PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES

- Entretien du logement
- Aide au lever et au coucher
- Aide toilette et habillage
- Repas
- Sorties accompagnées
- Garde de nuit
- etc.



L'ADPA, association
médico-sociale, a aussi
un service de soins
infirmiers et une équipe
ESA, spécialiste de la
maladie d'Alzheimer



Avec 800 salariés nous sommes

le n°1 local de l'aide à domicile depuis plus de 60 ans !

3 agences en Grésivaudan : MEYLAN • VILLARD-BONNOT • GONCELIN

04 76 40 05 58 • www.adpa38.fr • NOUS RECRUTONS! CONSULTEZ NOS OFFRES



VB infos

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot
N° 88 > Juillet/Août/2020



Diagnostique Immobilier

Villard-Bonnot

04 76 40 30 26

info@arpege-expertise.com

WWW.ARPEGE - Expertise.com

- ✓ Amiante
- ✓ Plomb
- ✓ Termites
- ✓ Gaz
- ✓ ERNT
- ✓ Prêt Taux Zéro
- ✓ Electricité
- ✓ Surface Carrez
- ✓ Mise en copropriété
- ✓ Performance Énergétique